

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

.....
Paix - Travail - Patrie
.....

MINISTÈRE DES FINANCES



REPUBLIC OF CAMEROON

.....
Peace - Work - Fatherland
.....

MINISTRY OF FINANCE



COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE
POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2019

ADOPTÉ LE
16 NOVEMBRE 2020

VERSION FINALE



PÉRIODE DE RÉFÉRENCE :
DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019



M. Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances,
Président du Comité ITIE



M. Gabriel DODO NDOKE
Ministre des Mines, de l'Industrie
et du Développement Technologique,
Vice-président du Comité ITIE

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	9
LES GRANDES ÉTAPES DE L'ITIE AU CAMEROUN	11
LE TRAVAIL DU COMITÉ ITIE AU COURS DE L'EXERCICE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS	11
INTRODUCTION	13
TITRE I : RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ENTREPRISES AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	15
CHAPITRE 1: ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ ITIE ET PRINCIPAUX RÉSULTATS/IMPACTS OBTENUS	16
I- Activités entreprises par le Comité ITIE en dehors du plan d'urgence : activités réalisées, mais, non programmées	16
II- Activités entreprises par le Comité ITIE sur la base du plan d'urgence examiné le 26 décembre 2019 par le Comité ITIE	23
CHAPITRE 2 : ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LES AUTRES PARTIES PRENANTES ET PRINCIPAUX RÉSULTATS/IMPACTS OBTENUS	26
I- Activités entreprises par les Organisations de la Société Civile	26
II- Activités menées par les Entreprises Extractives	27
III- Activités des Administrations et des Organismes Collecteurs	27
CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS PAR LAMISE EN ŒUVRE DE L'ITIE EN 2019	28
TITRE II : ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS POUR CHAQUE EXIGENCE DE LA NORME ITIE 2019	31
TITRE III : APERÇU DES REPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DES CONCILIATIONS ET DE LA VALIDATION	35
CHAPITRE 1 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES PRÉCÉDENTES CONCILIATIONS	36
CHAPITRE 2 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA PREMIÈRE VALIDATION DU CAMEROUN A L'ITIE	41
TITRE IV : ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DÉFINIS DANS LE PLAN DE TRAVAIL	49
TITRE V : FORCES ET FAIBLESSES DU PROCESSUS ITIE	59
TITRE VI : COÛTS DE LA MISE EN ŒUVRE EN 2019	61
TITRE VII : ETAT DES DISCUSSIONS CONCERNANT LE PRÉSENT RAPPORT AU SEIN ET EN DEHORS DU COMITÉ ITIE	63
TITRE VIII : COMPOSITION DÉTAILLÉE DU GROUPE MULTIPARTITE EN 2019	65
CONCLUSION	67

LISTE DES ABREVIATIONS

AI	:	Administrateur Indépendant
CAPAM	:	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
CENC	:	Conférence Episcopale Nationale du Cameroun
CEPCA	:	Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun
CNPS	:	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CONAC	:	Commission Nationale Anti-Corruption
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
DGD	:	Direction Générale des Douanes
DGI	:	Direction Générale des Impôts
DGTCFM	:	Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
FODER	:	
FMI	:	Fonds Monétaire International
FDR	:	Feuille de Route
GICAM	:	Groupement Inter-patronal du Cameroun
GIZ	:	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GMP	:	Groupe Multi Partite
ITIE	:	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MINDDEVEL	:	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINFI	:	Ministère des Finances
MINJUSTICE	:	Ministère en charge de la Justice
MINEPDED	:	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
MINFOF	:	Ministère des Forêts et de la Faune
MINTSS	:	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MINMIDT	:	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
PASIE	:	Programme d'Amélioration de la Surveillance des Industries Extractives en Afrique Subsaharienne

PCQVP	:	Publiez Ce Que Vous Payez
PNG	:	Programme National de Gouvernance
PR	:	Propriété réelle
PRECASEM	:	Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier
PT	:	Plan de Travail
RAA	:	Rapport Annuel d'Avancement
RSE	:	Responsabilité Sociale et Environnementale
SNI	:	Société Nationale d'Investissement
SNH	:	Société Nationale des Hydrocarbures
SONARA	:	Société Nationale de Raffinage
SP/ITIE	:	Secrétariat Permanent (anciennement dénommé Secrétariat Technique)
SPM	:	Services du Premier Ministre
TDR	:	Terme De Référence
TI	:	Transparency International
UJC	:	Union des Journalistes du Cameroun

LES GRANDES ETAPES DE L'ITIE AU CAMEROUN

Juin 2005 :

- Adhésion, sur les Très Hautes Instructions du Président de la République
- Mise en place des premières instances de mise en œuvre de l'ITIE par Décret du Premier ministre n°2005/2176/PM du 16 Juin 2005, créant le Comité de suivi de la mise en œuvre des principes de l'ITIE (Comité ITIE). Ces instances étaient constituées du Comité et du Secrétariat Technique.

Nov.2007 :

- Obtention du statut de pays candidat

Oct. 2013 :

- Obtention du statut de pays conforme

Juil. 2017 :

- Démarrage de la 1^{ère} Validation sous le prisme de la Norme ITIE 2016

Juin 2018 :

- Décision du Conseil d'administration de l'ITIE saluant le Cameroun pour les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE.

Juil. 2018 :

- Mise en place des nouvelles instances de mise en œuvre de l'ITIE à la faveur du Décret n°2018/ 6026/PM du 17 juillet 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. Ces nouvelles instances sont : le Comité et son Secrétariat Permanent.

Fév. 2020 :

- Démarrage de la 2^{ème} Validation du Cameroun sous la Norme ITIE 2019

Oct. 2020 :

- Réception du rapport provisoire de deuxième validation du Cameroun

LE TRAVAIL DU COMITE ITIE AU COURS DE L'EXERCICE 2019, EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Créé en 2005, le Comité ITIE a eu 14 ans en 2019.

Il poursuit 01 objectif général fixé par son texte de création : **promouvoir la bonne gouvernance, la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources naturelles au bénéfice de tous les citoyens (Article 3 du nouveau décret).**

- Au cours de l'année 2019, il a examiné 01 Plan d'urgence, le 26 décembre 2019.
- Le Comité a produit à date, 04 Rapports Annuels d'Avancement.

- Les résolutions du Comité ITIE ont été implémentées à 88%.
- Le Comité ITIE a implémenté 53 % d'activités en 2019
- Le Comité s'est réuni 04 fois au cours de l'exercice 2019.
- Le Comité ITIE a produit son 11^{ème} rapport ITIE portant sur l'exercice 2016, le 22 février 2019.
- Le Comité ITIE a produit son 12^{ème} rapport ITIE portant sur l'exercice 2017, le 06 février 2020.

INTRODUCTION

NOTE IMPORTANTE

L'Exigence 7.4 de la Norme ITIE intitulée : Examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dispose que : « Le Groupe MultiPartite est tenu d'évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles. Il revient au groupe multipartite de documenter son examen annuel de l'impact et des résultats de la mise en œuvre de l'ITIE dans un rapport d'avancement annuel ou par d'autres moyens dont il décidera. Il inclura toute action entreprise pour traiter des questions que le groupe multipartite aura identifiées comme étant prioritaires pour la mise en œuvre de l'ITIE ».

Au cours de l'exercice 2019, nombre de défis attendaient le Comité ITIE : ajuster son Plan de travail, mettre en œuvre les mesures correctives de la première validation du Cameroun sous le prisme de la Norme ITIE applicable, produire le rapport ITIE 2017, sensibiliser différents publics cibles aux informations ITIE, documenter l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles, etc.

Le pari pris par le Comité au cours de la période de référence visait à relever les défis sus-indiqués dans un contexte marqué au plan national par la recherche de solutions à la crise socio-politique qui secoue les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. A cela, il convient d'ajouter au plan économique, la poursuite par le gouvernement de la mise en œuvre du Programme Economique Financier triennal 2017-2019 assorti de la Facilité Elargie de Crédit, signé en 2017 avec le Fonds Monétaire international (FMI). La survenance de l'incendie de la SONARA avec un risque systémique sur l'économie et la finance, a encouragé les pouvoirs publics à prendre rapidement des mesures pour le circonscire. La période de référence a vu le Ministère en charge des Mines révéler à l'opinion publique, la découverte de 300 nouveaux gisements de minerais au Cameroun. La SNH quant à elle a annoncé l'augmentation de la production gazière. A ces contraintes de l'environnement national, s'ajoutaient celles de l'international qui se manifestent par le redressement progressif des cours du pétrole brut.

Le présent rapport annuel d'avancement porte sur une période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019. Dans l'ensemble, le présent rapport signe la dernière année d'implémentation du plan de travail triennal 2017-2019. Il impose dès lors, d'en ressortir le bilan en terme d'objectifs et de résultats atteints sur les trois années, ainsi que le pourcentage d'implémentation d'activités. Un tel effort permettrait au Comité d'envisager l'élaboration du prochain plan de travail du Comité pour la période 2021-2023 en ayant conscience des forces et faiblesses de la mise en œuvre de l'Initiative. Il est important de dire qu'au cours de la période de référence, en raison des retards pris dans la mise en œuvre de l'ITIE, le Comité a examiné le 26 décembre 2019, un plan d'urgence pour la préparation de la deuxième Validation. Après quoi, il a sollicité auprès des instances internationales de l'Initiative, un report de la date de démarrage de la deuxième validation du Cameroun, prévue initialement pour le 29 décembre 2019. Après étude de la demande de report du Cameroun, le Conseil d'Administration a

décidé que la deuxième Validation du pays démarre le 13 février 2020. Il convient d'ailleurs de souligner que le Comité a soutenu sa demande de prorogation, en invoquant les difficultés rencontrées pour financer les activités, dont la conciliation (voir plan d'urgence adopté le 26 décembre 2019).

Les avancées décrites dans le présent rapport ont été réalisées sur la base des documents ci-après : le Plan d'urgence examiné le 26 décembre 2019 par le Comité, des lois adoptées et autres documents, etc. Dans l'ensemble, le Comité, a maintenu un rythme de collaboration continue avec les parties prenantes en dehors du Groupe Multipartite. Cette dynamique est appelée à se poursuivre et à s'intensifier, d'autant plus que, les avancées de la mise en œuvre de l'ITIE au titre de l'année 2019 sont jugées encourageantes. Le quatrième rapport annuel d'avancement du Cameroun s'articule autour des huit titres ci-après déclinés :

TITRE 1

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ENTREPRISES AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

NOTE IMPORTANTE

Les activités menées par le Comité en janvier et février 2019 ont été pris en compte dans le cadre du Rapport Annuel d'Avancement 2018. Cette flexibilité a été proposée par souci de capter les progrès du rapport ITIE 2016 présenté au public le 22 février 2019. La conformité du rapport ITIE 2016 sera faite dans le présent rapport par rapport à la Norme ITIE 2019.

Pour identifier les activités réalisées au cours de l'exercice de référence, il convient de mettre en lumière celles des activités entreprises par le Comité ITIE (chapitre 1) et celles entreprises par les autres parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE (chapitre 2).

CHAPITRE 1:

ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ ITIE ET PRINCIPAUX RÉSULTATS / IMPACTS OBTENUS

Du 1er janvier au 28 février 2019, tous les efforts du Comité convergeaient vers la production et la publication du rapport ITIE 2016 qui a eu lieu le 22 février 2019 (avant le conseil d'administration ITIE).

Entre le 1er mars et le 31 mai 2019, le Comité a connu une courte période d'inactivité, jusqu'à la session du 31 mai 2019, au cours de laquelle le Comité a examiné un projet de plan de travail ajusté pour le compte de l'exercice 2019. A l'issue de ladite session, le Président du Comité a mandaté un groupe Ad Hoc de proposer un projet de plan de travail 2019 à adopter au cours de la

prochaine session. En raison de nombre de dysfonctionnements, c'est le 26 décembre 2019, que le Comité va finalement adopter un plan d'urgence pour soutenir la demande de report de la date de démarrage de la deuxième validation. L'objectif poursuivi par le Comité à travers ledit plan d'urgence visait à finaliser la préparation de la prochaine Validation.

Pour rendre compte des résultats découlant des activités réalisées au cours de l'exercice 2019, il convient d'une part de mettre en lumière les activités réalisées en dehors du plan d'urgence (I) et celles réalisées sur la base du plan d'urgence (II).

I- ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ ITIE EN DEHORS DU PLAN D'URGENCE : ACTIVITÉS RÉALISÉES, MAIS, NON PROGRAMMÉES

Avant le 26 décembre 2019, le Comité a mené les activités regroupées autour des quatre grandes thématiques ci-après : administration et gestion, processus d'élaboration et de publication du Rapport ITIE 2016, exercice de deuxième validation, renforcement de la communication ITIE.

1. Administration et Gestion

i. Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement

Voir coût de financement en annexe

Résultat direct:

Cadre de travail disponible et factures diverses payées.

ii. Organisation des sessions du Comité ITIE

Le Comité ITIE s'est réuni quatre (04) fois au cours de la période de référence dont trois (03) fois avant l'adoption du plan d'urgence et une seule (01) fois pour l'adoption du plan d'urgence, pour notamment préparer la deuxième Validation du Cameroun à l'Initiative.

Session du Comité du 17 février 2019

La première session du Comité, a permis au Comité au regard de l'ordre du jour adopté, de prendre les résolutions ci-après :

N°	POINT(S) A L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTION(S)	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
1	Examen et adoption des comptes rendus des dernières sessions du 17 mai 2018 et 18 décembre 2018	1. Effectuer à l'entame de chaque session, le suivi du niveau de mise en œuvre des résolutions des précédentes sessions du Comité	Non pris en compte
		2. Adopter les comptes rendus des sessions du 17 mai et du 18 décembre 2018	Réalisée
2	Examen du rapport provisoire ITIE 2016 et formulation des observations à communiquer au cabinet BDO TUNISIE CONSULTING en vue de sa finalisation	3. Adopter les résolutions du groupe ad hoc chargé de la relecture du projet de rapport ITIE 2016 ainsi que les observations pertinentes relevées par les participants en vue de leurs transmissions au conciliateur au cours de la téléconférence	Réalisée
3	Adoption du projet de Rapport Annuel d'Avancement 2017	4. Adopter le rapport annuel d'avancement 2017, sous réserve de la prise en compte des contributions des parties prenantes, attendues dans un délai de 48 heures suivant l'adoption du présent rapport	Réalisée
	Appel à candidature pour la nomination des représentants des pays francophones d'Afrique centrale au CA de l'ITIE	5. Envisager l'ouverture des candidatures qui devraient s'exprimer dans un délai de 48 heures en entérinant la candidature de Mme ONDIGUI OWONA, Secrétaire Permanent de l'ITIE	Réalisée
5	Point d'information sur la préparation de la validation du Cameroun	6. Régulariser la situation des personnels permanents	Non réalisée
		7. Produire l'organigramme du Comité et son Secrétariat Permanent et le rendre disponible	Non réalisée
		8. Publier le manuel de procédures administratives, comptables et financières du Comité	Non réalisée
		9. Retraiter le suivi des recommandations de la validation de juin 2018 de façon désagrégée, en vue de leur présentation au cours du prochain Comité	En cours
6	Divers	10. Entériner la formation et la composition du groupe de travail chargé de la relecture approfondie du projet de rapport ITIE 2016	Réalisée
		11. Mettre à temps à la disposition des participants, les documents de travail de chaque session	En cours

Session du Comité du 21 février 2019

Le Comité a adopté l'ordre du jour et les résolutions suivantes :

N°	POINT(S) A L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTION(S)	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
1	Examen et adoption de la version pré-finale du rapport ITIE 2016	1. Adopter la version pré-finale du rapport ITIE 2016 sous réserve de la prise en compte des contributions des membres de l'ITIE formulées ce 21 février 2019	Réalisée

Session du Comité du 31 mai 2019

L'ordre du jour adopté de la session du 31 mai 2019 a permis au Comité de prendre les résolutions ci-après :

N°	POINT(S) A L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTION(S)	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
1	Examen des projets de comptes rendus des deux dernières sessions du Comité	1. Renvoyer l'adoption des comptes rendus des sessions du 12 et du 21 février 2019 à la prochaine session du Comité prévue le 03 juillet 2019	Réalisée
2	Examen du projet de Plan de travail de l'exercice 2019	Mettre en place d'un groupe de travail chargé de l'ajustement du Plan de travail de l'exercice 2019, composé comme suit : M. FEGUE (CONAC), M. DONGMO (PCQVP), M. KOUNG (CEPCA), M. ESAMBE (AGNR), M. EBODE (MINMIDT). Date limite examen et adoption dudit Plan de Travail et de son budget, la prochaine session du Comité	Réalisée
		Mettre en place d'un groupe de travail supervisé par monsieur le MINDEL/MINFI, avec comme membres : M. FEGUE (CONAC) ; M. KOUNG (CEPCA) ; M. MABOUTH (SNJP/CNEC) pour boucler dans deux semaines la mission de régularisation du cadre contractuel des personnels permanents, avec priorité accordée aux personnels en service.	Réalisée
		Confier au groupe Ad hoc supervisé par le MINDEL/MINFI le soin d'élaborer un Plan de recrutement et des TDRs des postes à pouvoir au sein du Secrétariat Permanent.	Réalisée
		Evaluer des besoins en renforcement des capacités	
		des membres de l'ITIE et élaborer un Plan d'actions	Non réalisée
	Réaffirmer Mme AHOUBE, comme Responsable chargée de la Communication du Comité ITIE	Réalisée	

N°	POINT(S) A L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTION(S)	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
3	Examen du Rapport Annuel d'Avancement 2018	<p>Renvoyer le réexamen du projet de RAA 2018 pour la session du 03 juillet en vue de recueillir les contributions des membres du Comité selon le calendrier prévisionnel ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 juin 2019 : date limite de réception des contributions et propositions d'amélioration des membres de l'ITIE ; • 20 juin 2019 : date limite de traitement des contributions recueillies par le Secrétariat • 25 juin 2019 : Transmission aux membres de l'ITIE de la version révisée du projet de RAA. 	En cours
	Etat d'avancement du dossier de recrutement des personnels permanents	Se référer aux résolutions du point 2 à l'ordre du jour	///////
	Examen du projet de contrat de service du Cabinet ASSIFE	Placer le Cabinet ASSIFE SARL (webmaster-consultant), sous la supervision du Responsable chargé de la communication, sous réserve de l'examen de son projet de contrat de prestation de service par le groupe de travail placé sous la supervision du MINDEL/MINFI. La date limite d'examen pour adoption dudit projet de contrat est fixée à la prochaine session du Comité	Réalisée
	Etat de la mise en œuvre des recommandations du dernier Valideur et des précédents conciliateurs	Confier à M. BACHIROU le soin de rédiger une note relative aux interventions de la SNH dans le budget de l'Etat pour transmission au SP/ITIE	En cours
		Transmettre aux membres de l'ITIE, l'ensemble des recommandations de la Validation de juin 2018	Réalisée
6	Préparation de la prochaine Conférence mondiale de l'ITIE prévue à Paris du 17 au 19 juin 2019	/	
	Décision du MINFI portant constatation du nouveau Comité ITIE	Supprimer l'article 2 du projet de décision du MINFI donnant compétence au Secrétaire Permanent de l'ITIE de désigner, les membres du Comité à l'expiration de leur mandat	Réalisée
	Divers		

ii. Organisation des sessions de renforcement des capacités

- **Participation de quelques membres de l'ITIE au Webinaire intitulé** : Aperçu des modifications de la Norme ITIE 2019, le mercredi 09 oct. 2019 pour les membres de l'ITIE s'exprimant en langue française et le mardi 08 oct.2019 pour les membres de l'ITIE de langue anglaise.

- **Participation de quelques membres de l'ITIE au Webinaire portant sur la propriété effective dans la Norme ITIE 2019**, le mardi 26 novembre 2019.

Résultat :

Amélioration des connaissances et des compétences des membres de l'ITIE qui y ont pris part sur les attendus de la Norme ITIE 2019,; ce qui pourrait leur permettre d'améliorer leurs services et résultats dans le cadre de l'ITIE.

iii. Élaboration du projet rapport annuel d'avancement de l'exercice 2018 et 2019

- Elaboration et transmission du projet de Rapport Annuel d'Avancement 2018 et 2019

Résultat direct:

Les progrès annuels réalisés par le Comité sont mis en lumière dans ledit rapport.

iv. Participations aux évènements nationaux et internationaux (Conférences internationales, CA/ITIE, etc.)

Le Comité a pris part au cours de la période sous revue aux évènements nationaux et internationaux présentés ci-dessous :

Participation de la délégation Camerounaise à la conférence mondiale de l'ITIE à Paris (France) du 16 au 17 juin 2019

Résultats de la participation du Comité aux dits évènements:

- *Représentation assurée du Comité ITIE aux conférences, ateliers, etc.*
- *Amélioration des connaissances et des compétences des membres de l'ITIE qui y ont pris part; ce qui pourrait leur permettre d'améliorer leurs services et résultats dans le cadre de l'ITIE.*

Participations du Cameroun aux Conseils d'Administration de l'ITIE

Sur Hautes instructions du Ministre des Finances, le Secrétaire Permanent de l'ITIE a pris part aux trois (03) réunions du Conseil d'administration de l'ITIE ci-après :

- La 44^{ème} réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE a eu lieu en France (Paris), les 18 et 19 juin 2019 ;
- La 45^{ème} réunion du Conseil d'Administration a eu lieu à Addis Abeba (Ethiopie), les 16 et 17 octobre 2019 ;
- La 46^{ème} réunion du Conseil d'Administration ITIE a eu lieu en Norvège (Oslo) les 13 et 14 février 2020.

Les comptes rendus desdites participations ont fait l'objet de restitution soit, par mail, soit, au cours des sessions du Comité.

Résultat direct:

La participation du Cameroun au Conseil d'administration de l'Initiative est assurée.

v. Mise en place des groupes de travaux Ad Hoc

Groupe ad hoc chargé d'ajuster le projet de plan de travail 2019

Pour mener à bien ces travaux, ledit Le groupe de travail était constitué comme suit :

Team leader : M. André KOUNG, *Société Civile-CEPCA*

Membres :

M. Richard FEGUE EKANI, *Administration-CONAC, Rapporteur*

M. Hervé EBODE - *Administration/MINMIDT*

M. Bernard DONGMO - *Société Civile/ PCQVP*

M. Livinus ESAMBE - *Société civile/AGRN*

Le groupe était assisté dans cette mission par les personnels du Secrétariat Permanent ci-après : Mme AHOUBE Raynaudine Corinne (Responsable de la communication) et M. BISSOU Michel (cadre au sein du Secrétariat Permanent).

Le Groupe de travail avait pour missions de :

- proposer une vision globale reflétant les priorités nationales et permettant de structurer le plan de travail ;
- élaborer à titre de régularisation le Plan de travail ajusté de l'exercice 2019 en vue de respecter l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE et les recommandations de la Validation
- produire un plan réaliste pour les six prochains mois ;
- procéder à une évaluation financière de sa mise en œuvre pour les six (06) prochains mois.

Résultat direct:

Le projet de plan de travail de l'exercice 2019 a été ajusté et le projet de plan d'urgence du plan de travail ajusté de 2019, également.

Groupe de travail ad hoc chargé de la régularisation du cadre contractuel des personnels permanents

Composition dudit groupe de travail :

- **Président** : YAOUBA Abdoulaye (*Ministre Délégué /MINFI*)
- **Membres** : M. FEGUE Richard, (*Représentant Administration, CONAC*),
M. KOUNG André (*Représentant de la société civile, CEPCA*), *Division des Affaires Juridiques/MINFI*.

Résultat direct:

Le rapport relatif aux modalités de contractualisation des personnels en service a été élaboré.

2. Processus d'élaboration du rapport ITIE 2017

i. Finalisation du processus de contractualisation de l'Administrateur Indépendant pour le compte des conciliations 2016 et 2017

Résultat direct:

Le contrat du Cabinet BDO-Tunisie est signé et le paiement en cours.

ii. Lancement en ligne de la conciliation 2017

Résultat direct:

Les entreprises de la conciliation sont sensibilisées au formulaire et fournissent les informations attendues au conciliateur.

3. Exercice de deuxième Validation du Cameroun à l'ITIE

iii. Suivi de la mise en œuvre des mesures correctives

- Examen par le Comité du plan d'urgence le 26 décembre 2019

Résultat direct:

Le suivi de la mise en œuvre des mesures correctives de la première validation est porté à l'attention du Comité (Ce qui a été fait).

iv. Contribution du Cameroun au financement de la deuxième validation ITIE

- Voir coût de financement de la mise en œuvre en annexe

Résultat direct:

La contribution du Cameroun est versée.

v. Echanges entre le Comité et le Secrétariat International au sujet de la prochaine validation

- Voir mails relatifs à la procédure de la deuxième Validation

Résultat direct:

Les membres du Comité sont mieux renseignés sur ladite procédure et la différence avec la première validation.

vi. Lancement de la 2^{ème} Validation du Cameroun à l'ITIE

- Voir mails du SI informant le Comité du démarrage de la deuxième Validation de décembre 2019 et de février 2020

Résultat direct:

La date du démarrage est connue et la collecte documentaire commence

vii. Suivi de la mise en œuvre des recommandations

- Voir plan d'urgence examiné le 26 décembre 2019 et rapport annuel d'avancement

Résultat direct:

Le suivi des recommandations de la validation et des précédentes conciliations est effectué dans le rapport annuel d'avancement 2018

- Un état du niveau de mise en œuvre des recommandations des précédentes conciliations et validation figure dans le projet de rapport annuel d'avancement 2018
- les parties prenantes et les entités concernées par lesdites recommandations ont été sensibilisées au cours des sessions du Comité
- Mise en place de groupe ad hoc chargé d'élaborer un code de conduite.

4. Renforcement de la communication ITIE

- i. Hébergement du site Web et poursuite de l'animation de l'e-communication (site web, mailing communication, réseaux sociaux)
- Refonte et reconfiguration du site internet pour l'arrimer à la Norme ITIE 2016

Résultat direct:

Un nouveau site internet est disponible et régulièrement mis à jour.

- i. Renforcement de la communication permanente avec la division de communication du MINFI
- La division de communication du MINFI est présente aux activités de communication ITIE

Résultat direct:

La communication permanente est renforcée.

II- ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE COMITE ITIE SUR LA BASE DU PLAN D'URGENCE EXAMINE LE 26 DECEMBRE PAR LE COMITE ITIE

Pour la mise en œuvre du plan d'urgence, le Comité s'est réuni une seule fois au cours de l'année 2019 :

1. Organisation d'une seule session statutaire du Comité sous le plan d'urgence : Session du Comité du 26 décembre 2019

Siégeant en sa session du 26 décembre 2019, les membres du Comité ITIE ont adopté les résolutions dont la teneur suit :

ORDRE DU JOUR	RELEVÉ DES RÉOLUTIONS	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
Examen du compte rendu de la session du 31 mai 2019	Renvoi de l'examen du compte rendu du 31 mai 2019 pour la prochaine session	Réalisé
Etat d'avancement de la phase de collecte des données de la conciliation de l'exercice 2016		
Etat d'avancement de la préparation de la prochaine validation	Le Comité demande au collège de la société civile de s'entendre afin de finaliser la signature de son protocole d'accord avant la tenue de la prochaine session.	Réalisée
	Le Comité charge le Directeur des Mines et le CAPAM d'organiser la concertation du sous-secteur minier afin notamment d'amener les sociétés de carrière à signer un protocole d'entente fixant les modalités de leur participation au processus ITIE.	Non réalisée
	Le Comité adopte le Plan d'urgence pour la finalisation des préparatifs de la prochaine validation, y compris l'achèvement de la conciliation de l'exercice 2016, et acte la demande de report de la date de publication du Rapport ITIE 2016 au 22 février 2019 et de report de la date de démarrage de la prochaine validation au 1er mars 2020. Il mandate le Secrétaire Permanent à l'effet de faire toutes les diligences nécessaires en vue de la transmission aux instances internationales de l'ITIE au plus tard le 27 décembre 2019, de ladite demande en y mentionnant les circonstances la justifiant.	Réalisée
	Le Comité renvoie l'adoption du compte rendu de la précédente session à la prochaine session, ensemble les rapports des différents groupes de travail technique.	Réalisée
Divers		

2. Etat de mise en œuvre des résolutions du Comité au cours de la période de référence

Le tableau ci-dessous représente le niveau de mise en œuvre des résolutions du Comité au cours de l'exercice de référence :

ETAT	NOMBRE DE RÉOLUTIONS PAR CATÉGORIE	POURCENTAGE
Réalisées	22	80%
En cours	01	4%
Non réalisées	04	16%
TOTAL	27	0%

Au total, le Comité ITIE s'est réuni quatre (04) fois au cours de la période de référence.

S'agissant du niveau de participation des membres du Comité aux sessions du Comité en 2019, il apparaît satisfaisant (Cf. Listes de présence).

CHAPITRE 2:

ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LES AUTRES PARTIES PRENANTES ET PRINCIPAUX RESULTATS / IMPACTS OBTENUS

Ce chapitre présente d'une part les activités menées par les trois Collèges intéressés à la mise en œuvre de l'Initiative au Cameroun que sont respectivement les Organisations de la Société Civile (I), les Entreprises Extractives (II) et les Administrations (III).

I- ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les activités menées séparément du Comité par les organisations de la Société civile au cours de la période sous revue, sont les suivantes :

- Publication de la 11^{ème} édition du Magazine «Industrie Extractive en Toute Transparence» de PWYP Cameroon, de mars 2019, dans lequel le dossier de la rédaction a abordé les bons et mauvais points de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun : analyse de quelques aspects des rapports ITIE Cameroun de 2011-2015.

Résultat direct:

Contribution dudit à l'éveil citoyen sur la gouvernance du secteur extractif

- Publication de la 12^{ème} édition du Magazine «Industrie Extractive en Toute Transparence» de PWYP Cameroon, d'octobre 2019, dans lequel le dossier de la rédaction a fait plein feux sur la divulgation des contrats au Cameroun.

Résultat direct:

Contribution à l'éveil citoyen

- Le FODER et le RELUFA ont lancé en octobre 2019, le projet LandCam qui offre une micro-subvention aux journalistes pour réaliser des enquêtes et des reportages de terrain sur la gouvernance foncière et la gestion des ressources naturelles au Cameroun

Résultat direct:

Mobilisation des journalistes autour de la question de la gouvernance minière

- La Société Civile Camerounaise, par le truchement de la Coalition Camerounaise Publiez Ce Que Vous Payez et le collège élargi de la Société Civile camerounaise organisée à travers la plateforme de représentation et de redevabilité des Organisations de la Société Civile impliquées dans la gouvernance du secteur extractif au Cameroun, a procédé le 19 décembre 2019, à une pré-évaluation de la mise en œuvre desdites mesures correctives. Cette activité a été largement relayée par la presse nationale.

Résultat direct:

Une pré-validation du niveau de mise en œuvre des mesures correctives sous la Norme ITIE 2016 de la première validation est disponible

II-ACTIVITÉS MENÉES PAR LES ENTREPRISES EXTRACTIVES

Les activités menées séparément du Comité, par les Entreprises Extractives, au cours de la période sous revue sont les suivantes :

- Les Entreprises Extractives ont pris part aux différentes réunions du Comité ITIE.
- Les Entreprises Extractives ont pris part aux différentes Vidéo-conférences organisées par le Secrétariat International.

III- ACTIVITÉS DES ADMINISTRATIONS ET DES ORGANISMES COLLECTEURS

Au cours de la période sous revue, les activités qui ont été menées par les administrations intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE, séparément du Comité, sont les suivantes :

1. **Sous l'impulsion du MINFI** : Elaboration des termes de référence pour la mise en place d'une plateforme numérique des informations des secteurs pétrolier, gazier et minier.

Résultat direct:

Evolution du MINFI vers l'intégration des systèmes d'informations du secteur extractif au Cameroun

2. **A l'initiative du MINMIDT** : Adoption d'un nouveau code pétrolier au Cameroun. Ce texte s'inscrit dans le cadre des réflexions engagées par le gouvernement afin d'améliorer la compétitivité du secteur des hydrocarbures. Il est adapté aux évolutions récentes enregistrées dans le secteur pétrolier international.

Résultat direct:

Un nouveau cadre promouvant la transparence et pour attirer les investisseurs existe.

3. **Le MINMIDT a pris la décision n°000587/D/MINMIDT/SG/DAJ du 28 août 2019** portant interdiction de toute opération d'activités d'exploitation minières artisanales semi-mécanisée sur les lits des cours d'eaux.

Résultat direct:

Les activités d'exploitation minières artisanales semi-mécanisée sur les lits des cours d'eaux sont interdites

4. **Sous l'impulsion du MINDEVEL**, au lendemain du Grand Dialogue National (octobre 2019) dont l'une des thématiques portait sur la décentralisation, la loi portant Code général de la Décentralisation a été promulguée le 24 Décembre 2019. Ce Code général élargi certaines compétences transférées aux communes et communautés urbaines depuis 2010 d'une part, et, d'autre part, fixe le taux minimum annuel de la dotation générale de la décentralisation à 15% du budget de l'Etat.

Résultat direct:

Les mécanismes de mise à disposition des moyens financiers aux CTD sont connus. Il s'agit de la dotation générale de la décentralisation à 15% du budget de l'Etat, de la fiscalité locale, des crédits transférés par les départements ministériels pour les compétences transférées.

CHAPITRE 3:

PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE EN 2019

Il s'agit de montrer les liens clairs entre les activités entreprises par le Comité et les progrès obtenus au cours de la période de référence.

• **Poursuite de l'amélioration de la gouvernance interne du Comité ITIE**

Au cours de la période de référence, c'est à travers un projet de Décision n° 2020/361 bis/ MINFI du 12 février 2020 portant constatation de la composition du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, et l'adoption d'un Code de conduite, que le Comité envisage l'amélioration de sa gouvernance interne.

• **Ouverture du débat public**

• **Débat autour du rapport ITIE de l'exercice 2016.**

- *Publication de la 11^{ème} édition du Magazine « Industrie Extractive en Toute Transparence » de PWYP Cameroon du 11 mars 2019 : « la mise en œuvre de l'ITIE a-t-elle réussi à réduire la corruption et les détournements dans le secteur des industries extractives au Cameroun ».*
- *Publication de la 12^{ème} édition du Magazine « Industrie Extractive en Toute Transparence » de PWYP Cameroon du 12 Octobre 2019 : « plein feux sur la divulgation des contrats d'exploitation minière et des hydrocarbures au Cameroun ».*

• **Débat suscité autour de la deuxième Validation**

- *Analyse et positionnement de la société civile quant à la préparation de la validation de 2019*

• **Divulgation des propriétaires réels au Cameroun**

Pour les besoins du Rapport ITIE 2016, les entreprises sélectionnées dans le périmètre ont été formées par l'Administrateur Indépendant à la divulgation des informations sur la propriété réelle dans le cadre de la conciliation 201. L'état de renseignement des sociétés sur la propriété réelle dans le détail se présente en annexe du rapport ITIE 2016.

• **Gouvernance des ressources naturelles**

• **Réforme du secteur pétrolier au Cameroun : Adoption d'un nouveau Code pétrolier**

Le MINMIDT qui assure la Vice-Présidence du Comité ITIE a présenté devant le Parlement le projet de Code pétrolier, qui a été adopté le 6 avril 2019. A partir de ce nouveau Code, le gouvernement ambitionne de relancer l'exploitation des hydrocarbures, améliorer leur niveau de production, accroître les revenus de l'Etat, renforcer la responsabilité des sociétés intervenant dans le secteur des hydrocarbures en mettant à leur charge une obligation de local content afin de garantir des retombées pour les populations locales, poursuivre avec transparence ITIE, etc.

- *Présentation au public par le MINMIDT de 300 nouveaux indices et anomalies géologiques*

<https://www.minmidt.cm/cameroon-international-investment-mining-exhibition-conference-2019-du-02-au-septembre-2019-300-nouvelles-anomalies-geologiques-en-vitrine/>

- *Autres articles sur le secteur minier parus dans la presse au cours de la période de référence ;Cameroun : La mine d'or de Colomine en exploitation*

<https://cameroonvoice.com/economie/2019/12/02/cameroun-la-mine-dor-de-colomine-en-exploitation/>

TITRE 2

EVALUATION DES PROGRES REALISES POUR CHAQUE EXIGENCE DE LA NORME ITIE 2019

NOTE IMPORTANTE

Au cours de la période sous revue, le Cameroun a publié le 22 février 2019, le rapport ITIE 2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence du 26 décembre 2019, le Comité ITIE a publié le rapport ITIE 2017, le 06 février 2020. Il a par conséquent bénéficié de la pratique du Conseil d'Administration de l'ITIE qui accorde au pays de mise en œuvre un délai de grâce lui permettant de produire le rapport ITIE manquant avant le prochain Conseil d'Administration.

Priorité a été accordée au cours de la période de référence à la préparation de la deuxième validation. Cette partie est élaborée en s'inspirant des éléments ci-après : le plan d'urgence du 26 décembre 2019, le Décret n° 2018/6026/ PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) , les comptes rendus des sessions du Comité, le Rapport ITIE de l'exercice 2016, les études de cadrage, les activités de communication opérées par les différentes parties prenantes, le suivi des recommandations ITIE, etc.

Il est question dans cette partie de faire un compte rendu des mesures entreprises par le Comité répondre à la Norme ITIE et renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la transparence et la gouvernance des ressources naturelles, ainsi que les difficultés rencontrées.

En prenant en compte les progrès réalisés à partir des document de référence adoptés par le Comité et mis en lumière dans le chapitre 1 du TITRE 2 supra, en matière de conformité à la Norme ITIE 2019, la tendance qui se dégage se présente comme suit :

CATÉGORIES	EXIGENCES	RAA 2019
Suivi par le Groupe Multipartite	• Engagement de l'État (1.1)	■
	• Engagement des entreprises (1.2)	■
	• Engagement de la Société Civile (1.3)	■
	• Gouvernance du Groupe multipartite (1.4)	■
	• Plan de travail (1.5)	■
Licences et contrats	• Cadre légal (2.1)	■
	• Octroi des licences (2.2)	■
	• Registre des licences (2.3)	■
	• Divulgation des contrats (2.4)	■
	• Propriété réelle (2.5) ***	■
	• Participation de l'État (2.6)	■
Suivi de la production	• Données d'Exploration (3.1)	■
	• Données de production (3.2)	■
	• Données d'exportation (3.3)	■
Collecte des revenus	• Divulgation exhaustive des taxes et revenus (4.1)	■
	• Revenus en nature (4.2)	■
	• Accord de troc (4.3)	■
	• Revenus issus du transport (4.4)	■
	• Transactions liées aux entreprises d'État (4.5)	■
	• Paiements infranationaux directs (4.6)	■
	• Ponctualité des données (4.7)	■
	• Qualité des données (4.8)	■
	• Niveau de désagrégation (4.9)	■
Attribution des revenus	• Répartition des revenus (5.1)	■
	• Transferts infranationaux (5.2)	■
	• Gestion des revenus et des dépenses (5.3) ***	■
Dépenses sociales et économiques	• Dépenses sociales obligatoires (6.1)	■
	• Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (6.2.)	■
	• Contribution à l'économie (6.3)	■
	• Impact environnemental (6.4)	■
Résultats et impacts	• Débat public (7.1)	■
	• Accessibilité des données (7.2) ***	■
	• Suivi des recommandations (7.3)	■
	• Résultats et impact de la mise en œuvre (7.4)	■

TITRE 3

APERÇU DES REPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DES CONCILIATIONS ET DE LA VALIDATION

Il est question dans cette partie de rendre compte des mesures entreprises par le Comité pour répondre aux recommandations des conciliations (chapitre 1) et de la Validation de juin 2018 (chapitre 2) au cours de l'exercice de référence, ainsi que des difficultés rencontrées.

CHAPITRE 1:

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES PRÉCÉDENTES CONCILIATIONS

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS ITIE DE 2016, 2015					
N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
RAPPORT ITIE 2017					
R1	<p>Suivi régulier du plan de travail</p> <p>1. Faire le point sur l'avancement des activités prévues dans le plan de travail 2017-2019 afin de mesurer l'atteinte des objectifs prévus dans le plan et, d'une manière générale, évaluer la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun.</p> <p>2. Établir un Rapport d'activité à la fin de chaque année pour résumer les activités Entreprises dans le cadre de l'ITIE et décrire les résultats de ces activités.</p>	Le Comité a adopté le 16 novembre 2020, les RAA 2018, 2019, et le rapport d'étape 2020	Les trois rapports font le point sur l'avancement des activités du plan triennal 2017-2019 et du plan d'urgence du 26 décembre 2019 et les résultats atteint	Réalisée	
R1	<p>Équilibre hommes-femmes dans la composition du Comité ITIE</p> <p>1. Prendre les mesures nécessaires dans les prochaines nominations afin de tendre vers un équilibre hommes-femmes dans la composition du Comité</p>			Non réalisée	
RAPPORT ITIE 2016					
R1	<p>Le Comité pourrait :</p> <p>1. Formuler des propositions sur les modalités de mise en œuvre des dispositions se rapportant notamment à la publication des contrats (...) en prévoyant des actions de sensibilisation destinées aux parties prenantes pour présenter les avantages de la publication des contrats et les meilleures pratiques. Et</p> <p>2. Veiller à ce que les entités déclarantes soient associées à l'élaboration desdits textes, qu'il s'agisse des représentants du secteur public ou du secteur privé.</p>	Comité s'est aligné sur l'option prise par le gouvernement sur la publication des contrats dans loi de juillet 2018 portant code de transparence. Ledit texte de loi a été transmis aux parties prenantes, membres du Comité (administrations, société civile, entreprises, parlementaires)	///////	En cours 25%	Bien que le Comité se soit aligné à ce texte de loi de transparence, il reste à adopter une FDR y relative

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS ITIE DE 2016, 2015

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	<p>Le Comité pourrait formuler des propositions pour réviser le Code Pétrolier et le Code gazier afin de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre compatibles avec les dispositions la loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques notamment en ce qui concerne la publication des contrats et le renforcement du pouvoir législatif en matière de ressources naturelles ; et 2. Rendre compatibles aux engagements pris par le Cameroun dans le cadre du processus ITIE notamment en ce qui concerne l'obligation des entreprises pétrolières de se conformer à la Norme ITIE, en particulier en ce qui concerne la divulgation des données sur les paiements (cf. Exigence 4.1), la propriété réelle (cf. Exigence 2.5), la déclaration par projet (cf. Exigence 4.7 qui devrait entrer en vigueur à compter du 1er janvier 2020), les données ouvertes et l'intégration (cf. Politique en matière de données ouvertes, cf. point 6 a-i). 	<p>Les représentants du MINMIDT, de la SNH, des Finances qui siègent au Comité ITIE ont facilité la préparation de l'avant-projet de Code pétrolier camerounais soumis à l'appréciation des députés au cours de sa 1^{ère} session de 2019</p>	<p>Le Cameroun s'est doté d'un nouveau Code pétrolier</p>	<p>En cours 50%</p>	
R3	<p>Accélérer l'informatisation de la chaîne d'encaissement de l'État.</p> <p>Les Régies financières pourraient envisager de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire une étude et diagnostic de la chaîne d'encaissement des recettes du secteur de la mine solide au niveau de la DGI et du Trésor Public ; 2. Faire un état des lieux des besoins au regard des projets de réforme en cours pour la modernisation de l'administration, l'intégration des données et la décentralisation ; 3. Faire un état des lieux des points d'amélioration pour l'élimination des redondances dans les traitements, l'automatisation des processus et la production des données d'une manière intégrée ; et 4. Sensibiliser les cadres de la DGI/ DGE sur l'importance de l'information « commune » pour la transparence et le développement local ainsi que pour la production des données par projets qui, de par la Norme ITIE, deviendra obligatoire à partir de 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un ministère en charge de la décentralisation, dont un personnel siège au sein du Comité ITIE (Cf. décision MINFI de février 2018 portant constatation du Comité) • Renforcement du rôle du FEICOM dans la supervision des TIN • Une étude cadrage visant à relier les agences de l'Etat (Trésor, DGI, MINMIDT) est en cours • Une commission mixte CAPAM/MINFI a été mise en place afin de débloquer les arriérés de transferts pour la période 2012 à 2018 sur la Taxe Ad Valorem 	<p>La problématique des TIN est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics à l'ère de l'accélération du développement local au Cameroun</p>		<p>////////</p>

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS ITIE DE 2016, 2015

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	<p>La DGI pourrait</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre obligatoire le renseignement par les entreprises des informations sur les communes bénéficiaires et 2. Mettre en place un dispositif qui permettrait la vérification des données fournies par les entreprises comme par exemple une déclaration par projet pour les taxes faisant l'objet d'un transfert aux communes des sites de production. Ce dispositif devrait également prendre en compte l'Exigence 4.7 de la Norme ITIE qui entre en vigueur à partir de 1er janvier 2020. 	////////	////////	Non Réalisée	
	<p>La DGD pourrait :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre des mesures pour que les données sur les exportations soient intégrées avec les déclarations des exportateurs. 2. Effectuer un rapprochement mensuel soit effectué entre les données de la DGD et les données à la disposition des structures comme la SNH, l'INS et la DM pour mieux maîtriser les statistiques sur les exportations et renforcer le contrôle du secteur. 	////////	////////	Non Réalisée	////////
RAPPORT ITIE 2015					
R1	<p>Le Comité ITIE pourrait :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Envisager de sensibiliser les parties prenantes pour la divulgation des données disponibles sur les transferts disponibles. 2. Ouvrir une réflexion qui prenne en considération l'affectation de ces revenus par nature et par société ce qui permettra de tracer les transferts infranationaux depuis le paiement par les sociétés extractives jusqu'à la réception de la quote-part au niveau de chaque commune. La mise en œuvre de cette recommandation permettra dans les prochains rapports d'intégrer les communes dans le périmètre de conciliation et par conséquent de rapprocher les recettes déclarées dans leurs formulaires avec les transferts déclarés par la DGTCFM. 	<p>Au cours de l'atelier de remplissage du formulaire de déclaration qui s'est tenu en décembre 2018, les parties prenantes ont été sensibilisées à cet effet</p>	<p>Seules les données de la DGE ont pu être obtenues.</p>	En cours	<p>Au regard de la récurrence de cette recommandation sur les TIN dans les rapports ITIE, un groupe Ad Hoc avait été mis en place en 2017. Reste à implémenter les recommandations dudit groupe.</p>

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS ITIE DE 2016, 2015

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
R2	<p>Le Comité ITIE pourrait :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre les dispositions nécessaires pour examiner les difficultés rencontrées par le CAPAM dans son exercice de mécanisation et d'y apporter les solutions adéquates. 2. Désigner un point focal au niveau du MINFI qui sera chargé de fournir toutes les informations en rapport avec la gestion des revenus issus du secteur artisanal. Ceci permettra en premier lieu de concilier les données du MINFI avec celles déclarées par le CAPAM et de vérifier le respect des règles de partage de la contrepartie des quantités d'or rétrocédées au MINFI. 		<p>En 2016, les rétrocessions au MINFI ont été effectuées d'une manière partielle. Les transferts aux bénéficiaires n'ont pas toujours été effectués. Une task force a été mise en place par le gouvernement en 2018 pour inventorier le stock d'or et procéder aux rétrocessions les résultats des travaux de la task force sont détaillés dans la section 5.3.5 du rapport ITIE</p>	En cours	Il fallait que le Comité désigne un point focal pour répondre à cette recommandation
R.3	<p>Le Comité ITIE pourrait envisager de mettre en place un groupe de travail qui se chargera de faire des propositions au gouvernement en vue de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place une politique claire concernant l'utilisation des ressources extractives en générale et des recettes pétrolières en particulier ; 2. Mettre en place des règles claires concernant l'intervention de la SNH dans le recouvrement des recettes ou la prise en charge de dépenses qui soient en cohérence avec les règles de finances publiques en vigueur. 	<p>Au cours de la session d'adoption du cadrage de la conciliation de l'exercice 2016, le conciliateur a eu à sensibiliser la SNH sur cette problématique</p>	<p>Le gouvernement a pris des engagements pour réduire les montants des interventions directes de la SNH et de publier dans le TOFE le montant de ces interventions.</p>	En cours	estera à mettre en place une politique claire concernant l'utilisation des ressources extractives en générale et des recettes pétrolières en particulier
R.4	<p>Le MINMIDT pourrait envisager /</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Instaurer des procédures permettant la notification systématique à la DGE des transactions effectuées sur les actifs pétroliers et miniers et qui sont soumis à l'autorisation préalable du ministère de tutelle. Cela permettra aux services des impôts de prendre connaissance des transactions réalisées en offshore et de diligenter les plus-values éventuelles imposables au cours des contrôles a priori ou a postériori. 		<p>La DGE a lancé une mission de contrôle pour vérifier si la société Bowleven s'est acquittée des impôts dus au titre de la cession de ses parts dans le permis Etindé.</p>	En cours	
R.5	<p>Les Régies financières doivent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer systématiquement les ajustements identifiés par l'Administrateur Indépendant à la Chambre des Comptes pour qu'elle puisse les prendre en compte dans l'appréciation de la régularité des déclarations des régies. 		<p>Le délai accordé aux parties déclarantes n'est pas suffisant pour s'assurer que tous les ajustements opérés par l'AI sont pris, en compte par la Chambre</p>	En cours	

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS ITIE DE 2016, 2015

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	<p>2. La Sous-direction de l'activité minière et la sous-direction de prospection géologique pourraient envisager d'examiner la situation de ces 4 sociétés et d'apporter les justificatifs nécessaires de la non-soumission de leurs formulaires. Ce suivi doit être mené régulièrement pour toutes les entreprises minières ce qui aidera à la prise de décision lors de la sélection des périmètres ITIE des prochains exercices</p>		<p>La plupart des entités déclarantes ont soumis leurs déclarations dans les délais</p>	<p>En cours</p>	
R.6	<p>Le Comité pourrait envisager d'œuvrer pour une meilleure implication des parties prenantes dans l'exercice de conciliation à travers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La fixation d'un calendrier raisonnable des différentes étapes du processus de collecte et de conciliation des données. 2. La tenue d'une base de données mise à jour des coordonnées des entités déclarantes ; et 3. La sensibilisation de la CNPS sur l'importance à fournir les réponses requises aux demandes d'explications sur les différences de conciliation 	<p>Le Comité a adopté en décembre 2018 un calendrier pour mener à bien la conciliation 2016. L'approche retenue pour la conciliation 2016 a permis la rencontre entre le conciliateur et les différentes parties prenantes (société civile, points focaux, etc.). Au cours de l'atelier de remplissage du formulaire de déclaration, la CNPS a été sensibilisé sur la nécessité pour elle de fournir au conciliateur des explications sur les différences de conciliation</p>	<p>Dans le cadre de la conciliation 2016, la plupart des entités déclarantes ont soumis leurs déclarations dans les délais</p>	<p>Réalisée</p>	
R.7	<p>Le Comité pourrait envisager de prendre les mesures nécessaires afin de pallier aux manquements constatés dans le rapport ITIE 2015 par la fixation pour la Chambre des Comptes d'un délai raisonnable pour la vérification et la certification des données.</p>		<p>Dans le cadre de la conciliation 2016, la plupart des régies financières ont soumis leurs déclarations dans les délais</p>		
R.8	<p>Le Comité pourrait envisager de sensibiliser les sociétés extractives au respect des informations requises sur les paiements sociaux obligatoires conformément aux formulaires de déclaration.</p>	<p>Au cours de l'atelier de remplissage du formulaire de la conciliation de l'exercice 2016, les sociétés extractives ont été sensibilisées au respect des informations requises sur les paiements sociaux</p>	<p>Les sociétés extractives ont renseigné les informations requises au titre des paiements sociaux dans le cadre de la conciliation 2016</p>	<p>Réalisée</p>	

CHAPITRE 2:

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA PREMIERE VALIDATION DU CAMEROUN A L'ITIE

NOTE IMPORTANTE

Pour ce qui est de la mise en œuvre des 14 mesures correctives de première Validation contenues dans la décision du Conseil d'Administration du 29 juin 2018, le plan d'urgence examiné le 26 décembre 2019, a pris en compte plusieurs actions pour améliorer le niveau de mise en œuvre des mesures correctives.

Au moment de l'adoption du RAA 2019 par le Comité ITIE (Novembre 2020), le rapport provisoire de deuxième validation du Cameroun à l'ITIE contenant des projets de mesures correctives est déjà disponible.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations de première Validation contenues dans la décision du Conseil d'Administration du 29 juin 2018, c'est à partir de ce qui a été fait pour mettre en œuvre lesdites recommandations tel que retranscrit dans le plan d'urgence examiné le 26 décembre 2019, que le suivi réalisé ci-dessous a été effectué :

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION					
N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
3	Le collège de la société civile pourrait souhaiter mener une évaluation des besoins en matière de capacités et formuler des mesures pour combler les lacunes à cet égard			Non réalisée	
4	Le Collège de la société civile devra élaborer et divulguer un plan d'action	Un lien de la société civile a été ouvert sur le nouveau site internet du Comité	Les activités menées par les OSCs sont publiées sur le site internet du Comité	En cours	En attente du plan d'action de la société civile pour 2019
5	Le Groupe multipartite devrait actualiser ses règles de gouvernance interne pour couvrir toutes les dispositions de l'Exigence 1.4.b	<ul style="list-style-type: none">• Constatation du Comité par Décision MINFI• Adoption d'un Code de conduite	Evolution progressive de la gouvernance du Comité	En cours	Reste à finaliser l'application intégrale du décret du PM de 2018

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
6	Le GMP doit publier ses procédures de nomination et de changement des représentants du Groupe multipartite, y compris celle concernant la durée des mandats	Décret du PM de juillet 2018 régissant les règles de désignation, de mandat et de remplacement au sein du Comité ; clarifiant la pratique des indemnités de sessions ou indemnités mensuelles		Réalisée	Publication en ligne dudit nouveau Décret
7	Le Groupe multipartite doit clarifier la pratique des indemnités journalières pour la participation aux réunions de l'ITIE ainsi que d'autres paiements aux membres du Groupe multipartite	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêté n° 025/cab/PM du 05 février 2019 fixant le montant des indemnités de session versées lors des travaux des Comités et Groupes de travail interministériels et ministériels 	La politique et la pratique des indemnités des membres du Comité est connue de tous	Réalisée	
8	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter envisager de conserver des registres publics des actes de présence et d'afficher en ligne les procès-verbaux des réunions du Groupe multipartite	Les comptes rendus des sessions du Comité sont disponibles au niveau du SP/ITIE	Les minutes des différentes sessions sont documentées et archivées au niveau du SP/ITIE	Non réalisée	La mise en ligne des comptes rendus de sessions demeure en attente
9	Le Collège de l'industrie pourrait souhaiter envisager d'établir les directives et mécanismes du collège pour assurer la coordination des entreprises minières, pétrolières et gazières en tant que collège	Au cours d'une session du Comité, le directeur des mines et la chambre de commerce, des mines et de l'industrie, ont été chargés de veiller à réunir les entreprises minières autour d'un protocole		En cours 10%	Cf. Compte rendu de session du Comité du 26 décembre 2019
10	Le Groupe multipartite pourrait également souhaiter intensifier ses contacts avec les entreprises basées à Douala pour faire en sorte que leurs vues soient prises en compte et que ces entreprises soient au courant du travail du Groupe multipartite et des accomplissements de l'ITIE Cameroun	Signature du Protocole des entreprises du secteur des hydrocarbures		En cours 50%	En attente de l'inscription en ordre du jour des préoccupations des entreprises En attente du (des) Plans d'actions des entreprises
11	Le Collège de l'industrie pourrait envisager d'établir une liaison avec la CCIMA ou le GICAM, pour faire en sorte que les vues et les intérêts des carrières et l'activité minière artisanale et à petite échelle soient mieux représentés au Groupe multipartite	<ul style="list-style-type: none"> • La CCIMA et le GICAM sont membres du Collège des entreprises dans le nouveau Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITIE • Le Comité a chargé le Directeur des Mines et la CCIMA de veiller à un protocole des entreprises du secteur minier 		En cours	En attente de la prise en compte des entreprises du secteur minier dans le protocole du collège des entreprises extractives

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
12	Le Collège de la société civile pourrait souhaiter prendre des mesures allant dans le sens d'une large et pleine participation de la société civile. Ceci pourrait être obtenu par l'adoption d'un code de conduite à l'échelle du collège	Adoption et constatation par le Comité du Code de conduite de la société civile	Ralliement progressif des OSCs dans et en dehors du Comité au Code de conduite adopté	Réalisé	////
13	Le Groupe multipartite devrait convenir d'un plan de travail qui soit lié aux priorités nationales et soit réexaminé annuellement	Examen d'un plan d'urgence le 26 décembre 2019	Un plan d'urgence existe	En cours	Cf. Plan d'urgence examiné le 26 décembre 2019
		La loi no 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques a clarifié la politique du Gouvernement en matière de transparence des contrats dans le secteur extractif ;			
14	Le Cameroun est tenu de maintenir un registre ou un/des systèmes (s) de cadastre accessibles au public, avec des informations ponctuelles et détaillées relatives à chacune des licences concernant les entreprises pétrolières et gazières	Sensibilisation des responsables du MINMINDT au cours des sessions du Comité sur les dysfonctionnements relevés par le Validateur en cette matière	/////	En cours 5%	Cf. compte rendu des sessions du Comité Cf. rapport ITIE 2016
15	Le Groupe multipartite doit veiller à ce que les dates de demande de candidature et les coordonnées des licences soient divulguées pour toutes les licences détenues par les entreprises importantes	Sensibilisation des responsables du cadastre minier (MINMIDT) aux informations manquantes sur le flexi-cadastre et explications desdits responsables sur les raisons dudit manquement	La SDCM ajuste progressivement les données	En cours	Cf. Compte rendu des sessions du Comité Cf. rapport ITIE 2016
16	Le registre spécial des hydrocarbures conservé au ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) soit numérisé et publié en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Voir R14 • Sensibilisation des responsables du MINMINDT au cours des sessions du Comité sur les dysfonctionnements relevés par le Validateur en cette matière 	/////	En cours 5%	Cf. compte rendu des sessions du Comité Cf. rapport ITIE 2016

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
17	le Cameroun doit s'assurer qu'il y a une liste détaillée accessible au public d'entreprises extractives dans lesquelles l'État, ou toute entreprise d'État, détient des participations et doit mettre en évidence le niveau spécifique de la participation de l'État	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des entreprises d'Etat à la divulgation des participations détenues par l'Etat dans les entreprises extractives ou autres Discussion et adoption du cadrage dans cette matière 	Le grand public est informé des participations détenues par l'Etat dans les entreprises extractives ou autres	Réalisée	Cf. Rapport ITIE 2016 www.snh.cm/index.php/fr/
18	Le Cameroun devrait également collaborer avec les parties prenantes gouvernementales en vue de clarifier les règles et la pratique liées à la relation financière entre les entreprises d'État telles que la SNH et ses filiales et le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> Publication de la liste des entreprises extractives dans lesquelles l'Etat ou toute entreprise d'Etat détient des participations dans le rapport ITIE 2016 	Le rapport ITIE 2016 documente les règles et la pratique liées à la relation financière entre les entreprises d'État telles que la SNH et ses filiales et le gouvernement	Réalisée	Cf. Rapport ITIE 2016
19	Le Cameroun devrait également collaborer avec les parties prenantes gouvernementales en vue de clarifier les règles et la pratique liées à l'existence de tous prêts ou garanties de prêt de l'État ou de toute entreprise d'État aux entreprises opérant dans les secteurs minier, pétrolier et gazier	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des entreprises d'Etat à la divulgation des participations détenues par l'Etat dans les entreprises extractives ou autres au cours du cadrage et de l'atelier de remplissage Discussion et adoption du cadrage dans cette matière 	Le rapport ITIE 2016 documente à l'attention du grand public les règles et la pratique liées à l'existence de tous prêts ou garanties de prêt de l'État ou de toute entreprise d'État aux entreprises opérant dans les secteurs minier, pétrolier et gazier	Réalisée	////
20	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter intégrer son approche du traitement de cette mesure corrective avec (Section C) l'Article 23 de son accord de facilité de crédit prolongé passé avec le FMI en juillet 2017 lié à la SNH	<ul style="list-style-type: none"> Divulgation des règles et pratiques liées aux relations financières et comptables entre la SNH et ses filiales et le gouvernement dans le rapport ITIE 2016 	Le rapport ITIE 2016 documente à l'attention du grand public l'Article 23 de son accord de facilité de crédit prolongé passé avec le FMI en juillet 2017 lié à la SNH		Cf. rapport ITIE 2016
21	le Cameroun doit s'assurer que la valeur de production de tous les produits minéraux (notamment de gaz naturel) produits dans l'exercice/les exercices sous revue est publiquement disponible	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des entités déclarantes au cours du cadrage et de l'atelier de remplissage Publication dans les Rapports ITIE les quantités et valeurs de production de tous les minéraux produits au cours de la période de référence 	Le rapport ITIE 2016 documente à l'attention du grand public la valeur de production de tous les produits minéraux (notamment de gaz naturel)	Réalisée	Cf. rapport ITIE 2016 www.snh.cm/index.php/fr/

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
22	Le Groupe multipartite pourrait également souhaiter étudier des possibilités de publier régulièrement en ligne les volumes, les valeurs et les données de tarification, en puisant dans les données provenant du MINMIDT, du CAPAM et de la SNH	Le plan d'urgence examiné par le Comité le 26 décembre 2019 prévoyait la mise en place d'un groupe ad hoc chargé de rédiger les données contextuelles du rapport ITIE 2017, qui n'a pas livré son travail		Réalisée	Cf. Plan d'urgence
23	Le Cameroun doit s'assurer que les futurs Rapports ITIE présentent des informations sur les volumes collectés à titre de revenus en nature de l'État, les volumes vendus et les revenus liés désagrégés par acheteur à la fois pour le pétrole, le condensat et l'or	Sensibilisation des entités déclarantes dans le cadre des rencontres entre le conciliateur et les entités déclarantes	Publication dans les Rapports ITIE des informations sur les volumes collectés à titre de revenus en nature de l'État, les volumes vendus et les revenus liés désagrégés par acheteur à la fois pour le pétrole, le condensat et l'or	Réalisée	Cf. rapport ITIE 2017
24	Le Cameroun doit s'assurer que le rôle des entreprises d'État, y compris les transferts entre les entreprises d'État et d'autres organismes gouvernementaux, est traité de manière détaillée et publique	Sensibilisation des entités déclarantes au cours du cadrage et de l'atelier de remplissage	Publication dans le Rapport ITIE 2016 des transactions des entreprises d'Etat et d'autres organismes gouvernementaux	Réalisée	Cf. rapport ITIE 2017
25	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter envisager de collaborer avec le Trésor et la SNH pour publier régulièrement des informations sur les avances souveraines de la SNH à d'autres entités gouvernementales	Réunions du Conciliateur avec les entités déclarantes dans le cadre de la conciliation 2017	Publication dans le rapport ITIE 2016 des informations indiquant que la loi de finances de chaque exercice budgétaire autorise que l'exécutif perçoive une redevance pétrolière issue. Selon la lettre d'intention du gouvernement camerounais au FMI, du 16 juin 2017, le Cameroun s'est engagé à réduire ces interventions directes à concurrence de 50%.	En cours	Cf. rapport ITIE 2017

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
26	Le Cameroun doit s'assurer qu'il y a une indication publique claire précisant quels revenus extractifs, en espèces ou en nature, sont consignés dans le budget national	<ul style="list-style-type: none"> • Publication des Lois des finances dans le site du Comité • Lien entre le site internet du Comité ITIE et le site de la SNH où sont mis en ligne ses états financiers. 	Le rapport ITIE 2016 clarifie l'affectation des revenus non consignés dans le budget national	En cours	<p>Voir le site internet www.eiticameroun.org</p> <p>L'art 50 de la Loi de transparence ouvre une possibilité de digitalisation de l'information financière</p>
27	Le Cameroun doit clarifier l'affectation des revenus non consignés dans le budget national, en fournissant des liens vers les rapports financiers concernés, le cas échéant				
28	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter étudier, avec le Trésor et le FMI, certaines possibilités d'utiliser les divulgations annuelles comme un outil diagnostique permettant d'évaluer l'efficacité des avances souveraines de la SNH, par rapport aux dépenses budgétaires normales	A l'appréciation du Comité	/////	/////	/////
29	Le Groupe multipartite devra, préalablement à la collecte de données, établir une matérialité plus explicite des transferts infranationaux et veiller à ce que la formule spécifique utilisée pour calculer les transferts aux administrations locales soit divulguée	à la faveur du décret ITIE nouveau, le FEICOM a intégré les points focaux du Secrétariat Permanent pour prendre une part active au chantier de l'amélioration de la transparence des transferts infranationaux, en vue du renforcement de l'impact de l'ITIE sur le développement local.	/////	En cours 5%	L'action à entreprendre consistait à la mise en œuvre des recommandations du groupe ad hoc chargé de l'approfondissement de la problématique des transferts infranationaux
30	Le Groupe multipartite pourrait, s'il le souhaite, envisager d'inclure les gouvernements locaux (municipalités) dans le processus de déclaration des transferts infranationaux, afin de rapprocher ces transactions	<ul style="list-style-type: none"> • L'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) devrait également contribuer à l'amélioration significative de la transparence des transferts infranationaux • L'ouverture à la BEAC par le Ministère des Finances d'un compte séquestre en vue du paiement aux CTD des ressources financières qui leur sont dédiées devrait contribuer à améliorer la mise à disposition effective des transferts infranationaux en faveur des 	/////	En cours	

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
31	Le Cameroun devrait tenir compte de l'existence et de la matérialité de toutes les dépenses quasi fiscales engagées par des entreprises d'État extractives et par leurs filiales	Adoption par le Comité de la conception camerounaise des dépenses quasi-fiscales dans le rapport ITIE 2016 comme étant les paiements sociaux réalisés par la SNH	Publication des informations sur les dépenses quasi fiscales de la SNH et les bénéficiaires	Réalisée	Cf. Rapport ITIE 2016
32	Le Cameroun devra s'assurer que des actions de sensibilisation, qu'elles soient organisées par le gouvernement, la société civile ou les entreprises, sont menées afin de mieux faire connaître l'existence des Rapports ITIE et de faciliter le dialogue à leur sujet dans l'ensemble du pays	Une Stratégie Nationale de Communication impliquant les trois collèges intéressés à la mise en œuvre de l'ITIE, a été adoptée le 22 février 2019	Les parties prenantes disposition d'un cadre général d'orientation des activités de communication ////	Réalisée	Cf. site internet du Comité ////////
33	Le Groupe multipartite est encouragé à poursuivre son travail de sensibilisation et de diffusion, au moyen d'une stratégie de communication impliquant l'ensemble des trois collèges				
34	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter stimuler le débat public sur le secteur pétrolier et gazier, en employant des points de données spécifiques et en s'appuyant sur ses réseaux existants	Le Comité a organisé le 22 février 2019 au Mont Fébé hôtel, un atelier de présentation au public du rapport ITIE 2016 au cours duquel les échanges et débat sur le secteur extractif, ont eu lieu.	Le débat a eu lieu au cours des échanges	En cours	Cf. articles de la presse
35	Le Cameroun devra s'assurer que le Rapport Annuel d'Avancement présente un aperçu de la suite donnée par le Groupe multipartite pour prendre en compte les recommandations du rapprochement et de la Validation ainsi que des progrès qui ont été réalisés à ce sujet	Un projet de rapport annuel d'avancement 2018 et 2019 sont en cours d'élaboration et renseignent sur le niveau de mise en œuvre des recommandations sur plusieurs années		Réalisée	

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA PREMIERE VALIDATION

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
36	Le Cameroun est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités correspondantes qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune des recommandations et d'indiquer le degré d'avancement dans la mise en œuvre de chacune d'entre elles	Le suivi de la mise en œuvre des recommandations est établi dans le RAA 2018 et 2019	Quelques reformes ont été impulsées par les entités concernées.	Réalisée	Cf. RAA
37		Quelques reformes ont été impulsées par les entités concernées.	L'information du Comité sur le niveau de mise en œuvre du plan de travail et l'atteinte des objectifs, est effectuée	Réalisé	Cf. RAA 2018 et 2019
38	Le Cameroun est également encouragé à présenter une vue d'ensemble exhaustive de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans le rapport annuel d'activité	Le RAA 2017 du Comité donne un aperçu des résultats et effets indirects de la mise en œuvre de l'ITIE	Meilleure connaissances des résultats, effets, impacts de la mise en œuvre		Cf. Plan de travail ajusté 2017
39	Le Cameroun pourrait également réaliser une évaluation d'impact formalisée après douze ans de mise en œuvre de l'ITIE	Le plan de travail ajusté et adopté le 17 mai 2018 par le Comité a prévu une étude d'impact	////	Non réalisée	Cf. Plan de travail ajusté 2017

TITRE 4





ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DÉFINIS DANS LE PLAN DE TRAVAIL

Le tableau ci-dessous présente les différentes activités de 2019 regroupées selon la légende autour :






- des activités prévues et réalisées (couleur verte) ;
- des activités prévues et en cours de réalisation (couleur orange) ;
- des activités prévues et non réalisées (couleur rouge) ;
- des activités non prévues, mais réalisées (couleur bleue).

OBJECTIF GÉNÉRAL:

FINALISER LA PRÉPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.

OBJECTIF GENERAL: FINALISER LA PREPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.					
Activités prévues	Activités entreprises	Etat	Résultats	Incidence sur la réalisation de l'objectif général	Extrants disponibles et observations
Organisation des sessions statutaires du Comité	Quatre (04) sessions ont été organisées		Le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE par le Comité est assurée au travers des sessions		Voir compte rendus de sessions
Mise en place des différents groupes Ad Hoc	<ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail Ad Hoc chargé de la relecture de la version provisoire puis la version pré-finale du rapport ITIE de l'exercice 2016, en vue de la finalisation dudit rapport dont la publication est prévue le 22 février 2019 Groupe de travail Ad Hoc chargé de proposer au Comité un Code de conduite 		<ul style="list-style-type: none"> Le projet de rapport ITIE 2016 est disponible Arrimer le Comité à l'Exigence 1.4 dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance interne du Comité. 	<p>Sur 21 activités prévues dans le plan d'urgence du 26 décembre 2019, 03 s'avèrent être totalement réalisées, 01 en cours de réalisation.</p> <p>Avec ces 07 activités, le Comité doit encore faire des progrès pour atteindre l'objectif général.</p>	<p>Voir rapport des groupes Ad hoc</p> <p>Voir Terme de Référence des groupes Ad hoc</p>
Constatation du Comité ITIE	Signature et publication de la Décision n° 2020/361 bis/MINFI du 12 février 2020 portant constatation de la composition du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives		Arrimage progressif du Comité à l'Exigence 1.4 dans le cadre de l'amélioration de sa gouvernance interne.		Voir décision MINFI portant constatation du Comité publié sur le site internet du Comité
Activités relatives à la propriété effective (Exigence 2.5)	Adoption, à titre de régularisation, la partie du formulaire de déclaration de l'exercice 2017 relative à la divulgation des propriétaires effectifs des entreprises extractives et notamment la définition de « personne politiquement exposée		Activités relatives à la propriété effective (Exigence 2.5)		

OBJECTIF GENERAL: FINALISER LA PREPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.

Activités prévues	Activités entreprises	Etat	Résultats	Incidence sur la réalisation de l'objectif général	Extrants disponibles et observations
Atelier de présentation au public du rapport ITIE 2016					Voir rapport publié 2017 publié sur le site internet du Comité
Elaboration et adoption de la Stratégie Nationale de Communication et du Plan de communication			le Comité dispose d'un cadre général d'orientation stratégique de sa communication impliquant les collègues à la mise en œuvre aux activités de communication en vue du débat public.		Voir Stratégie Nationale de Communication publié sur le site internet du Comité
Alimentation du site web du Comité ITIE en communiqués de presse et photographies relatives aux activités dont l'énumération précède ainsi qu'aux autres activités menées par ledit comité tant au niveau national qu'à l'international.	Alimentation du site web du Comité ITIE en communiqués de presse et photographies relatives aux activités dont l'énumération précède ainsi qu'aux autres activités menées par ledit comité tant au niveau national qu'à l'international.		Les informations sur la mise en œuvre de l'ITIE et les rapports ITIE, sont disponibles et accessibles à partir du site internet		
Lancer un appel d'offres pour le recrutement des experts de l'Unité Technique Opérationnel du Secrétariat Permanent tel que recommandé par le dernier Validateur				Sur 21 activités prévues dans le plan d'urgence du 26 décembre 2019, 15 s'avèrent non réalisées. Au total l'objectif poursuivi reste en voie d'être atteint, comme l'explique la décision du Conseil d'administration déclarant le Cameroun non admissible à la prorogation du démarrage de sa deuxième validation et l'invitant à commencer celle-ci le 13 février 2020.	
Mettre en place un groupe de travail pour la rédaction des informations contextuelles dans le cadre de la conciliation 2016					En lieu et place dudit groupe ad hoc, c'est le conciliateur qui a réalisé la rédaction de la partie contextuelle du rapport ITIE 2016.

OBJECTIF GENERAL: FINALISER LA PREPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.

Activités prévues	Activités entreprises	Etat	Résultats	Incidence sur la réalisation de l'objectif général	Extrants disponibles et observations
<p>Réaliser des progrès sur l'Exigence 5.1 et Exigence 6.2, en publiant dans le cadre de la conciliation 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les modalités de commercialisation par les entreprises d'Etat des parts d'huile des entités publiques (Etat ou ses démembrements) ; • les modalités de reversement au Trésor public par les entreprises d'Etat des revenus issus du secteur extractif 		■			<p>Le degré de détail attendu de la Norme ITIE 2019 quant aux Exigences 5.1, et 6.2 demeurent en attente (A Valider par le SP/ITIE).</p>
<p>Mettre en place un groupe de travail ad hoc pour proposer au Comité les modalités d'intégration de l'ITIE dans le système national de divulgation des informations relatives au secteur extractif en mettant l'accent sur les données ouvertes</p>		■		<p>Sur 21 activités prévues dans le plan d'urgence du 26 décembre 2019, 17 s'avèrent non réalisées au 31 décembre 2019 Au total l'objectif poursuivi reste en voie d'être atteint, comme l'explique la décision du Conseil d'administration déclarant le Cameroun non admissible à la prorogation du démarrage de sa deuxième validation et l'invitant à commencer celle-ci le 13 février 2020.</p>	
<p>Mettre en place un groupe de travail ad hoc chargé de proposer la contribution du Comité pour la mise en œuvre des dispositions de la loi sur la transparence relatives à la divulgation des contrats du secteur extractif</p>		■			
<p>Mettre en place un groupe de travail ad hoc chargé de proposer au Comité les modalités de l'arrimage à la Norme 2019, notamment en adoptant une définition du « projet »</p>		■			

OBJECTIF GENERAL: FINALISER LA PREPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.

Activités prévues	Activités entreprises	Etat	Résultats	Incidence sur la réalisation de l'objectif général	Extrants disponibles et observations
Présenter au Comité le dispositif mis en place par le MINFI (compte séquestre ouvert à la BEAC) en vue du paiement régulier des transferts infranationaux		■			
Présenter au Comité le projet de loi portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) qui impacterait les transferts infranationaux		■			

OBJECTIF GENERAL: FINALISER LA PREPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.

Activités prévues	Activités entreprises	Etat	Résultats	Incidence sur la réalisation de l'objectif général	Extrants disponibles et observations
Activités de communication à Yaoundé et Douala ainsi que dans les zones environnantes (universités et écoles de l'enseignement supérieur, conférences annuelles, etc.)		■			
Activités de communication à l'Assemblée Nationale, pour la présentation des rapports ITIE		■			
Activités de communication dans le cadre des jeux universitaires		■			
Activités de communication dans le cadre des fora divers (PROMOTE, CIMEC, SAGO, etc.) ;		■			
Activités de communication dans les zones d'activité extractive de l'Est, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et du Littoral ;		■			
Activités de communication à destination des membres du « Réseau ITIE » constitué d'une liste de mailing élaboré à partir des adresses e-mail des participants aux activités de communication précitées		■			
Négocier des partenariats avec d'autres acteurs publics ou privés impliqués dans la surveillance du secteur extractif ou le développement local (PASIE PNDP, FEICOM,		■			L'exécution du plan d'urgence était limité dans le temps. Or, plusieurs activités de communication programmées se déroulent après le mois de février 2020

OBJECTIF GENERAL: FINALISER LA PREPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.

Activités prévues	Activités entreprises	Etat	Résultats	Incidence sur la réalisation de l'objectif général	Extrants disponibles et observations
ACTIVITÉS NON PRÉVUES MAIS RÉALISÉES					
/////	Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement	■	Le cadre de travail de l'ITIE est disponible	<p>En 2019, 15 (quinze) activités pourtant non programmées, ont été réalisées.</p> <p>Elles ont chacune en ce qui les concerne, contribué à l'atteinte de l'objectif général qui était de finaliser la préparation du Cameroun à la deuxième validation</p>	<p>Il sera utile d'arrimer le site internet à la Norme ITIE 2019 en y publiant les brefs rapports de synthèse</p>
	Participation du Comité au renforcement des capacités des webinaires	■	Les membres des différents collèges de l'ITIE ont vu leurs capacités renforcées sur la Norme ITIE après ces webinaires		
	Elaboration du projet de rapport annuel d'avancement de l'exercice 2018 et 2019	■	Les progrès annuels sont mis en lumière		
	Participation de la délégation camerounaise à la conférence mondiale de l'ITIE à Paris	■	Les membres de la délégation camerounaise à la conférence de Paris ont vu leurs capacités renforcées sur la nouvelle Norme ITIE		
	Participations du Cameroun aux Conseils d'administration de l'ITIE	■	Le SP est édifié sur les orientations de la mise en œuvre de la Norme ITIE par les instances internationales et repercutées au niveau national		
	Finalisation du processus de contractualisation de l'AI	■	Le contrat de l'AI est régularisé		
	Lancement en ligne de la conciliation 2016	■	La conciliation 2016 est lancée et les points focaux mobilisés à renseigner les informations attendues		
	Contribution du Cameroun au financement de la 2 ^{ème} validation	■	Voir rapport financier en annexe		
	Lancement de la 2 ^{ème} Validation	■	L'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE par les instances internationales de l'Initiative a démarré et la collecte des données s'en est suivie.		
	Refonte et reconfiguration du site internet du Comité ITIE pour l'arrimer à la Norme ITIE 2016	■	Le site internet est reconfiguré et l'accessibilité des données est renforcé		
	Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement	■	Le cadre de travail de l'ITIE est disponible		

OBJECTIF GENERAL: FINALISER LA PREPARATION DE LA PROCHAINE VALIDATION.

Activités prévues	Activités entreprises	Etat	Résultats	Incidence sur la réalisation de l'objectif général	Extrants disponibles et observations
	Participation du Comité au renforcement des capacités des webinaires	■	Les membres des différents collèges de l'ITIE ont vu leurs capacités renforcées sur la Norme ITIE après ces webinaires		
	Elaboration du projet de rapport annuel d'avancement de l'exercice 2018 et 2019	■	Les progrès annuels sont mis en lumière		
	Participation de la délégation camerounaise à la conférence mondiale de l'ITIE à Paris	■	Les membres de la délégation camerounaise à la conférence de Paris ont vu leurs capacités renforcées sur la nouvelle Norme ITIE		

En rappel les niveaux d'exécution du plan de Travail 2017-2019 et du Plan d'urgence 2019, se présentent comme suit en 2017, 2018 et en 2019 :

Axes	État d'exécution des actions en 2017	Nombre d'activités	Pourcentage (%)
1	Réalisées	13	38,24%
2	En cours	8	23,53%
	Implémentées	21	61,77%
3	Non réalisées	13	38,24%
Total activités		34	100%

Axes	État d'exécution des actions en 2018	Nombre d'activités	Pourcentage (%)
1	Réalisées	18	50,0 %
2	En cours	6	19,5 %
	Implémentées	24	69,4 %
3	Non réalisées	12	30,5 %
4	Reportées en 2019	18	50,0%-
Total activités		36	100 %

Axes	État d'exécution des actions en 2019	Nombre d'activités	Pourcentage (%)
1	Programmées et Réalisées	07	18,9 %
2	Non programmées, mais réalisées	15	40,5%
	Nombre d'activités réalisées	22	59,4
3	Non réalisées	14	37,9%
Total activités		36	100 %

L'objectif du plan d'urgence du 26 décembre 2019 était de : « finaliser la préparation de la prochaine validation du Cameroun à l'ITIE ». Il demeure en voie d'être atteint. A partir, du tableau présentant l'état d'exécution des actions pour le compte de l'année 2019, le niveau de réalisation indique que si l'on tient compte : des effectifs du Secrétariat renforcés par les groupes Ad hoc, du rythme de travail, du financement disponible, le Comité ITIE a implémenté **53 % d'activités en 2019**.

Au total, l'année 2019 enregistre une légère baisse de performance par rapport aux précédents exercices Sur la période triennal 2017-2019, le Comité a implémenté 62% d'activités en 2017, 69% d'activités en 2018 et 53% d'activités en 2019.

Sans être exhaustif, à l'issue de l'exécution du plan triennal 2017-2019, la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun a généré de l'impact à travers de(s) :

- **Réformes du cadre réglementaire du secteur pétrolier, gazier et minier.** On citera dans ce registre les avancées de la loi portant Code de transparence (Voir rapport annuel d'avancement 2018) ; le Code pétrolier (Voir <https://www.snh.cm/images/publications/Code%20petrolier.pdf>), les reformes contenues dans la Facilité élargie du Crédit conclue avec le FMI ;
- **Renforcement du dialogue entre les parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE dans le cadre du GMP et du débat public autour de la gouvernance du secteur minier.** L'on remarque une utilisation accrue des informations ITIE par les organisations de la société civile ou les médias traitant des problématiques du secteur minier ;
- **Renforcement de l'accessibilité des informations ITIE des entités publiques** notamment en ce qui concerne la data financière prévue par l'article 50 du Code de transparence de 2018 ;
- **Attention accordée à la problématique des Transferts Infranationaux dans le secteur minier,** au moment où le gouvernement a pris des mesures visant l'accélération de la décentralisation et du développement local en mettant en place un département ministériel dédié ;
- **Accroissement de la compréhension des interventions directes de la SNH** en général à travers l'affectation desdites interventions pour les dépenses de souveraineté telles que : la sécurité, la défense, etc.

TITRE 5

FORCES ET FAIBLESSES DU PROCESSUS ITIE

Au titre des points forts de la mise en œuvre de l'Initiative au cours de la période de référence, l'on peut énumérer :

- L'engagement fort de chacune des parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE ;
- L'instauration d'un dialogue permanent entre les parties prenantes intéressées à l'ITIE ;
- La mise à disposition régulière en direction du grand public, d'une information fiable, régulière, de qualité sur le secteur extractif notamment à travers le Rapport ITIE 2016 ;
- Le renforcement des systèmes d'information de certaines administrations et de la SNH ; etc.

Toutefois, il restera à consolider les efforts en vue d'(e) :

- Poursuivre l'amélioration de la gouvernance interne du Comité à travers l'implémentation du nouveau décret du PM ;
- Régulariser la situation des personnels en fonction ;
- Adopter un plan de recrutement dûment validé par le Comité des nouveaux personnels permanents ;
- Elaborer un plan de travail stratégique budgété en tenant compte des priorités nationales et opportunités et, réaliser l'ajustement annuel budgétisé;
- Elaborer une approche et un plan d'intégration des systèmes d'informations des administrations;
- Adopter la politique de l'ITIE en matière de contrat et le plan de divulgation des contrats ;
- Ajuster la feuille de route des bénéficiaires effectifs ;
- Ajuster annuellement le plan de mise en œuvre des recommandations issues des conciliations et de la Validation ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes sur les thématiques par elles identifiées ;
- Renforcer l'effectivité et le suivi de la traçabilité des Transferts infranationaux ;
- Renforcer la ponctualité des rapports ITIE et des rapports annuels d'avancements, etc.

TITRE 6

COÛTS DE LA MISE EN ŒUVRE EN 2019

**Encaissements reçus du Ministère des Finances au titre de l'exercice 2019
= 119 873 600 FCF.**

TITRE 7

ETAT DES DISCUSSIONS CONCERNANT LE PRÉSENT RAPPORT AU SEIN ET EN DEHORS DU COMITÉ

NOTE IMPORTANTE

L'avant-projet de RAA 2019 a été transmis par mail en fin octobre 2020, afin de recueillir les commentaires des parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE dans et en dehors du Comité.

Les contributions du Collège des entreprises ont été enregistrées et prises en compte pour formaliser le projet de RAA 2019 à faire adopter par le Comité au cours de sa session du 16 novembre 2020.

TITRE 8

COMPOSITION DÉTAILLÉE DU GROUPE MULTIPARTITE EN 2019

Sur la base de la Décision n°2020/361 (bis)/MINFI du 12 FEV 2020 portant constatation de la composition du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Comité se compose comme suit :

ORGANISMES REPRÉSENTÉS

- Un Président du Comité/MINFI
- Un Vice-Président,/MINDMIDT

ADMINISTRATIONS *(Composante)*

- Un représentant du Secrétariat Général de la Présidence de la République *(Administration)*
- Un représentant du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre *(Administration)*
- Un représentant du Ministère en charge des Finances* *(Administration)*
- Un représentant du Ministère en charge des Mines* *(Administration)*
- Un représentant du Ministère en charge du Développement Local *(Administration)*
- Un représentant de la Société Nationale des Hydrocarbures *(Administration)*
- Représentant du Ministère de la Justice *(Administration)*
- Commission Nationale Anti corruption (CONAC) *(Administration)*

SECTEUR PRIVE *(Composante)*

- Un représentant du sous- secteur du transport pétrolier *(Société privé)*
- Un organisme représentant le secteur minier (Fédération Minière du Cameroun) *(Société privé)*
- Un représentant du sous-secteur gazier (GDC), *(Société privé)*
- Un représentant de PERENCO Cameroon *(Société privé)*
- Un représentant de NOBLE ENERGY *(Société privé)*
- Un représentant d'ADDAX *(Société privé)*
- Un représentant du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM), *(Société privé)*
- Un Représentant de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES & PARLEMENT *(Composante)*

- Sénat, représentant issu de l'opposition *(Parlement)*
- Sénat, représentant issu de la majorité *(Parlement)*
- Assemblée Nationale, représentant issu de l'opposition *(Parlement)*
- Assemblée Nationale, représentant issu de la majorité *(Parlement)*
- Représentant de la commune de NDIAN *(CTD)*
- Représentant de la commune *(CTD)*

ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE *(Composante)*

- Un représentant de la coalition PCQVP *(Société civile)*
- Un représentant de Transparency International Cameroon *(Société civile)*
- Un représentant du Conseil des Églises Protestantes du Cameroun (CEPCA) *(Société civile)*
- Union des Journalistes (UJC) *(Société civile)*
- Un représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun (ACIC) (ISLAM) *(Société civile)*
- Un représentant de la Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun (CENC)-Service National Justice et Paix (SNJP) *(Société civile)*

CONCLUSION

Au terme de la présentation de l'exécution des activités de l'année 2019 et des résultats obtenus, il semble que la mise en œuvre de l'ITIE au cours de l'exercice de référence a généré des résultats intéressants malgré les défis rencontrés.

En effet, si l'on tient compte des effectifs du Secrétariat renforcés par la mise en place des groupes Ad hoc, du rythme de travail, du financement disponibles, le pourcentage d'implémentation des activités implémentées est de 53 % en 2019. **L'objectif arrêté dans le cadre du plan d'urgence examiné le 26 décembre 2019 visait à : « finaliser la préparation de la prochaine validation du Cameroun à l'ITIE ». Au 31 décembre 2019, ledit objectif demeure en voie d'être atteint.**

Au total sur la période triennal 2017-2019, le taux d'implémentation des activités du plan de travail a été respectivement de 62% en 2017, de 69% en 2018, et de 53% d'activités en 2019. Pour les prochaines années, le Comité l'adossera sur les priorités nationales du gouvernement en prenant soin d'évoluer vers l'intégration des systèmes d'informations des entités publiques. Le Comité entend également renforcer la planification des activités en intégrant la méthode de la gestion axée sur les résultats.

Le Président du Comité ITIE adresse ses sincères remerciements aux différentes parties prenantes pour leur engagement dans la mise en œuvre de l'ITIE et les exhorte à redoubler d'efforts au cours des prochaines années, afin que la mise en œuvre de l'Initiative produise les résultats et l'impact souhaités.

Le Président du Comité ITIE-Cameroun
M. Louis Paul MOTAZE



www.eiticameroun.org